

Psychologie du meurtrier et moyen du crime : utilité pour l'établissement d'un profil d'auteur inconnu¹

M. BÉNÉZECH^a ET LE DÉPARTEMENT DES SCIENCES DU COMPORTEMENT (DSC)
DE LA GENDARMERIE NATIONALE^b

1. INTRODUCTION

Il n'est certes pas dans notre intention de prétendre que l'on peut établir le profil psycho-criminologique d'un agresseur non identifié à partir du seul ou des seuls moyens qu'il a utilisé pour perpétrer son acte. Bien entendu, l'établissement d'un profil d'auteur inconnu nécessite de prendre en considération l'ensemble des informations apportées par l'enquête judiciaire : scène de crime, expertises médico-légales et criminalistiques, investigations de voisinage, auditions des témoins, conditions spatio-temporelles de l'infraction, etc. Toutefois, il nous a paru intéressant de rechercher l'existence de relations entre le moyen du crime et les traits psychologiques du coupable.

Une réflexion de cette nature ne peut se faire sans tenir compte d'autres caractéristiques de la scène de crime : contexte général (lieux, heure, environnement social et géographique) et risque victimologique, degré de préparation de l'infraction, modalités de l'attaque, niveau d'organisation du passage à l'acte, position du cadavre, nature et localisations des blessures, découverte du moyen de donner la mort et/ou de ses traces (empreintes de pneus, moyens d'asphyxie mécanique, arme, orifice de pénétration spécifique, type de projectile, étuis, substance toxique, dispositif d'incendie ou d'explosion), identification et situation des taches et traces biologiques, existence d'une mise en scène,

acharnement éventuel sur la victime, risques pris et temps passé par le meurtrier pour commettre son forfait. Dans chaque cas de figure, nous passerons rapidement en revue les principaux instruments ou dispositifs utilisés pour l'infraction violente, en limitant notre propos à la catégorie des homicides volontaires, empoisonnements compris.

La rédaction de cet essai est basée sur l'expérience professionnelle de ses signataires et sur la consultation de nombreux travaux en criminologie et criminalistique, dont le célèbre Crime Classification Manual de RK Ressler, JE Douglas, AW Burgess et AG Burgess (1992). Nous insisterons surtout sur les homicides « ordinaires, communs », ceux rencontrés dans la pratique quotidienne des enquêteurs judiciaires.

2. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

2.1. Crime planifié et crime spontané

En pratique policière, tout est toujours plus compliqué sur le terrain que dans les ouvrages et les publications scientifiques relatifs aux modes opératoires criminels et à leur degré de planification. Il nous paraît toutefois indispensable de faire ici un bref rappel des principales données classiques concernant le niveau d'organisation des violences meurtrières à partir des critères relevés sur la scène de crime :

1. Conférence inaugurale au Troisième Congrès de Balistique Lésionnelle (EuroBallistics), Ecully, Institut National de Police Scientifique de Lyon, 29-30 novembre 2010.

a. 266 rue Judaïque, 33000 Bordeaux, France

b. P. Chaignon, M-L Brunel-Dupin, M. Mazert, E. Vuidard, S. Le Maoût, D. Roussette, A. Renard. DSC, Centre Technique de la Gendarmerie Nationale Française, 93111 Rosny-sous-bois cedex, France

- ✓ Homicide de type organisé (crime prémedité) : préparation, bon contrôle de soi mais évolution possible dans le degré de violence (fureur), arme amenée et ramenée (fétichisation possible), maîtrise et personnalisation de la victime, emploi de moyens de contention, actes agressifs systématisés, scène reflétant la planification et un contrôle total, cadavre souvent dissimulé, transport de la victime, cherche à échapper à la justice. Le caractère organisé relève d'une grande préparation, d'une grande maîtrise ou d'une grande expérience en la matière. Bien entendu, le maquillage d'un crime est toujours possible pour égarer les enquêteurs mais il témoigne alors du comportement plutôt adapté et maîtrisé de son auteur. Le règlement de comptes contre une ou plusieurs cibles au sein du milieu criminel est un type particulier d'homicide organisé perpétré fréquemment à l'arme automatique et sur la voie publique par des individus à bord d'un ou deux véhicules. De même, l'explosion ou l'incendie qui vise une cible particulière (vengeance) ou des personnes au hasard (terrorisme aveugle) ont des caractères spéciaux qui les singularisent.
- ✓ Homicide de type désorganisé (crime impulsif) : absence de préparation, self-control faible ou absent, utilisation de l'arme ou du moyen selon les opportunités, arme trouvée sur place, victime dépersonnalisée, usage minimal de lien, violence spontanée non systématisée, blessures multiples d'hésitation ne visant pas spécifiquement les organes vitaux, acharnement, scène aléatoire et désordonnée d'ordre confrontationnel, cadavre laissé à la vue et abandonné sur place. Le caractère désorganisé d'un crime oriente les enquêteurs vers un auteur jeune, inexpérimenté, sous l'emprise d'alcool ou de drogues, gérant mal ses émotions ou porteur d'une pathologie mentale. La survenue d'un événement extérieur imprévu perturbant le meurtrier et le caractère collectif d'un homicide (meurtre par excitation de groupe) peuvent encore donner un aspect désorganisé au crime.
- ✓ Homicide de type mixte : présence à la fois de critères d'organisation et de désorganisation, avec plusieurs cas de figures possibles (organisation puis désorganisation secondaire, désorganisation puis organisation secondaire, fluctuations entre les deux, pluralité d'auteurs).

Notons que le crime purement organisé ou désorganisé est peu fréquent en France où nous sommes confronté à une grande majorité d'homicides mixtes comportant des éléments des deux types. Ainsi, une étude comparative entre la scène de crime et le profil psychologique de l'agresseur, dans 103 affaires d'homicides volontaires ayant fait l'objet d'une procédure dans la juridiction de la cour d'appel de Bordeaux, n'objectivait que 4% de meurtres bien organisés et 6% de meurtres nettement désorganisés.

2.2. Trouble mental et crime

Rappelons d'abord qu'il existe un rapport certain entre maladie mentale grave et criminalité violente, tout particulièrement en cas de co-morbidité psychiatrique, c'est-à-dire d'association chez une même personne de troubles mentaux différents. Le meurtre pathologique le plus caractéristique est celui de l'homme parricide dans la trentaine souffrant de schizophrénie délirante, associée à un état dépressif et à des conduites addictives, et qui tue sa mère ou son père au cours d'une colère pathologique (haineuse et persécutrice) dans un passage à l'acte paroxystique.

Ces homicides « fous » des malades mentaux psychotiques comportent généralement les éléments suivants : crime individuel (agresseur unique), absence de mobile compréhensible, un seul lieu du crime, victime connue ou de proximité, scène désorganisée (nombreux indices), arme d'opportunité (naturelle ou qui tombe sous la main), meurtre réalisé de près et d'ordre confrontationnel (lésions de défense), blessures multiples de gravité diverse, acharnement excessif, dépersonnalisation de la victime, absence de mise en scène et de maquillage, tragédie classique (unité de temps, de lieu et d'action). Pour autant, les auteurs de ces homicides paraissant « fous », perpétrés souvent en milieu familial, ne sont pas forcément des malades mentaux avérés, la folie apparente et la désorganisation complète du crime n'étant pas synonyme de la folie du coupable. Un meurtre impulsif et irrationnel est loin de préjuger obligatoirement de l'insanité d'esprit de son auteur.

Dans la recherche précédemment citée, et sur l'ensemble de la population étudiée (103 homicides), il n'a pas été trouvé de corrélation statistique étroite entre la désorganisation de la scène de crime et l'état psychologique des agresseurs, avec cependant une tendance paradoxale à la désorganisation du mode opératoire associée à une bonne organisation mentale d'après les données anamnestiques et le profil psychologique des

auteurs. Par contre, chez les meurtriers présentant une pathologie psychiatrique sérieuse (psychose, trouble grave de la personnalité), il existait une relation statistique significative entre cette pathologie et la faible organisation de la scène de crime. Enfin, l'usage habituel d'alcool et/ou de stupéfiants ainsi que l'alcoolisation lors des faits étaient corrélés positivement avec une scène de crime de type désorganisé. On le voit, les relations entre la psychopathologie des coupables et la structuration du mode opératoire sont loin d'être simples et évidentes.

2.3. Moyen et outil du crime

Il existe mille et une façons de provoquer volontairement la mort d'autrui. On peut d'abord utiliser tout simplement le milieu environnant : eau (noyade), vide (précipitation), montagne (chute), éboulis (érassement), silos (enfouissement), lieu hermétique (anoxie), réfrigérateur (congélation), véhicule (écrasement). On peut utiliser une arme naturelle (main, poing, pied, tête, poids du corps) ou l'agressivité de divers animaux sauvages ou de compagnie (morsures, piqûres). On peut utiliser des produits dangereux comme des objets et liquides inflammables (cocktail Molotov), des substances explosives, des agents microbiens, des dérivés des plantes ou des médicaments (empoisonnement). On peut utiliser de petits objets ordinaires et des vêtements : corde, fil électrique, ceinture, foulard, bas, oreiller (asphyxie mécanique).

On peut encore utiliser des objets contondants nullement destinés originellement à servir d'arme : bouteille, statue, vase, chaise, canne, marteau, pelle, clé à molette, batte de base-ball, tisonnier, parpaing, pierre... On peut utiliser un instrument piquant et/ou tranchant : couteau de cuisine ou de chasse, hachoir, sabre, baïonnette, tournevis, morceau de verre. On peut pour finir utiliser une arme à feu dont il existe deux grandes classes : armes de poing (pistolet, revolver) ou armes longues (chasse, tir, guerre). Dans les meurtres désorganisés, il n'est pas rare que plusieurs moyens du crime soient utilisés par le coupable : par exemple, coups de poing et de pied, puis traumatisme crânien par un objet contondant, enfin strangulation terminale au lien ou à la main.

3. HOMICIDE PAR ENTREPRISE CRIMINELLE

Dans cette catégorie de meurtre, commis pour un gain matériel quel qu'il soit, l'on peut souvent établir

quelques relations entre la nature et l'utilisation de l'arme et la psychologie élémentaire du meurtrier. Dans les exécutions en règle (meurtre à gage, lié à la drogue, au gang, à la compétition criminelle) l'usage d'armes à feu touchant prioritairement les organes vitaux révèle clairement la prémeditation et la volonté de ne laisser aucune chance de survie à une victime bien identifiée par son ou ses agresseurs. Aller plus loin dans le profil renvoie à un type de personnalité antisociale ou limite (borderline) appartenant au crime organisé. Lorsque l'homicide est lié à la drogue, agresseur et victime sont habituellement des consommateurs abusifs d'alcool et/ou de stupéfiants.

Dans le meurtre par profit commercial (contrôle d'une entreprise) ou profit individuel (héritage, contrat d'assurance), dont l'auteur (non professionnel du crime) est lié à la victime (partenaire, associé, parent), les moyens utilisés sont variables (asphyxie, produit toxique, instrument contondant, arme) selon le degré de planification ou de spontanéité de l'homicide. Une mise en scène est fréquente pour simuler une mort naturelle, accidentelle, suicidaire, aléatoire au cours d'un vol ou d'un cambriolage. L'agresseur d'un meurtre désorganisé par profit individuel est généralement décrit comme impulsif, alcoolique, d'intelligence médiocre. L'homicide crapuleux, qu'il soit aléatoire (planifié pour permettre le vol) ou situationnel (spontané dans un contexte de panique, confusion, impulsion), à fréquemment un coupable abusant de substances psychotropes.

4. HOMICIDE PAR MOTIF PERSONNEL

Lorsque le meurtre résulte d'un conflit émotionnel poussant le coupable à tuer, et que cette agression interpersonnelle n'est pas motivée par un mobile matériel ou sexuel, il existe une grande variété de passages à l'acte (spontané, d'opportunité, planifié), mais le plus souvent il s'agit d'un crime commis de près et d'ordre confrontationnel (blessures de défense). Ainsi, la plupart des meurtres domestiques (intrafamiliaux) surviennent à domicile et sont de type peu ou prou désorganisé, sans aucune mise en scène. Bien que l'attaque soit « personnalisée » (victime bien connue) et caractérisée souvent par la présence de blessures d'hésitation, le cadavre est parfois « dépersonnalisé » (visage défiguré ou caché) mais peut faire l'objet d'une conduite post mortem de réparation : nettoyage de la face, arrangement des vêtements, couverture sur le corps, coussin sous la tête. Les moyens du crime les plus habi-

tuels sont la strangulation, un objet contondant, un couteau, une arme à feu, quoique la noyade et la suffocation ne soient pas rares chez la mère qui tue son très jeune enfant. En cas de planification de l'homicide, une mise en scène est fréquente pour tromper la justice et l'incendie volontaire ou le poison sont des moyens quelquefois employés. L'abus d'alcool et/ou l'usage de drogue est banal dans le contexte conflictuel agresseur-victime d'un homicide domestique.

Le drame passionnel de la rupture, résultant d'une séparation conjugale, de la jalousie amoureuse ou d'un processus érotomaniaque, se traduit généralement par une période de maturation avec surveillance de la future victime (routine), l'utilisation d'une arme blanche ou à feu, l'atteinte des organes vitaux, l'absence de mise en scène. Le coupable d'un homicide érotomaniaque souffre de délire paranoïaque (fréquent) ou schizophrénique (plus rare) avec fixation obsédante sur la victime, fantasme de fusion inter-personnelle, menace sur son identité. Il harcèle habituellement sa future victime. Tous ces éléments facilitent l'établissement d'un profil d'auteur orienté vers un parent proche, un conjoint, un concubin ou un ancien concubin, un parent extraconjugal, un harceleur pathologique.

Le meurtre par autorité se définit par l'existence d'un lien hiérarchique, symbolique ou réel, entre l'auteur et sa ou ses victimes. A la suite par exemple d'un licenciement professionnel abusif, ou vécu comme tel, le futur agresseur développe un comportement paranoïaque de revendication, persécution, préjudice. Il se venge du responsable supposé de cette conspiration (imaginaire en général) au cours d'une confrontation directe avec blessures sévères et multiples. Quelquefois, l'auteur d'un homicide par autorité devient un tueur de masse ou de bordée qui, à l'aide d'armes puissantes, provoque le décès de personnes innocentes, inconnues de lui. Le meurtre par vengeance, en représailles d'un tort réel ou imaginaire, est souvent d'ordre confrontationnel, réalisé de près, sans mise en scène avec parfois plusieurs lieux du crime. Son auteur présente une fantasmatisation importante avec rumination mentale de son désir vengeur et quelquefois une charge émotionnelle majeure source de désorganisation des actes.

L'homicide, qui fait suite à une dispute verbale à l'origine de la confrontation violente ou à un conflit personnel antérieur, se déroule souvent dans un lieu public avec une scène de crime étendue, aléatoire et désordonnée (signes de lutte, déplacements) et l'emploi d'une arme d'opportunité ou amené par l'agresseur.

leur. Ce dernier est généralement impulsif, instable, prédisposé à la violence. L'homicide euthanasique, pour abréger les souffrances, par compassion mais aussi par sentiment de pouvoir et de contrôle issu du meurtre, concerne une victime en phase terminale ou gravement handicapée connue du coupable et placée en milieu hospitalier ou en foyer. Le moyen du crime est habituellement de nature professionnelle avec usage fréquent de produits toxiques.

5. HOMICIDE SEXUEL

Selon le FBI, l'élément sexuel d'un homicide se manifeste par un ou plusieurs des six indices suivants : désordre dans l'habillement de la victime ; exposition des organes sexuels de la victime ; positionnement sexuel du corps de la victime ; insertion d'objets étrangers dans les orifices corporels de la victime ; évidence d'un rapport sexuel (oral, anal, vaginal) avec la victime ; évidence d'une activité sexuelle de substitution, d'un intérêt sexuel ou de fantasmes sadiques sur le corps (mutilations et tortures caractéristiques), les vêtements et les lieux. On voit donc qu'il n'y a pas obligatoirement d'acte sexuel avec la victime dans les meurtres à connotation sexuelle.

Il est classique de distinguer quatre catégories de meurtre dont le mobile principal est d'ordre sexuel, qu'il y ait ou non viol de la victime : organisé, désorganisé, mixte et sadique. Dans l'homicide organisé, la victime, le plus souvent inconnue de l'agresseur, est sélectionnée selon certains critères apparents. L'arme est amenée et remportée par l'auteur. On observe plusieurs lieux du crime, l'utilisation de moyens de contention, parfois une mise en scène. A l'opposé de ce meurtre réalisé avec méthode et planification, l'homicide désorganisé se manifeste par une attaque soudaine (pas de blessures de défense), l'emploi d'une arme d'opportunité, des actes sexuels et agressifs post mortem (nécrophilie insertionnelle possible), un seul lieu en grand désordre, des signes de dépersonnalisation de la victime (acharnement, mutilations du visage). L'agresseur est considéré comme solitaire, bizarre, peu intelligent, inadapté social, mal dans sa peau, abusant d'alcool, possédant des fantasmes sexuels ritualisés.

L'homicide sexuel est dit mixte en cas de présence d'un ou plusieurs des éléments suivants : pluralité de coupables, planification suivie de désordre, viol suivi d'homicide par émotion du coupable ou résistance de la victime, modifications du comportement de l'auteur

(jeunesse, alcool et drogue), stresseurs externes qui désorganisent un comportement planifié. L'homicide sadique est un crime bien organisé qui se caractérise par des moyens psychologiques et physiques de torture élaborée témoignant des fantasmes sexuels sadiques du coupable souvent utilisateur de drogue : domination, humiliation, dégradation, érotisation de la violence et de la mort. L'asphyxie mécanique de la victime est le procédé les plus utilisé pour donner la mort.

On décrit maintenant deux catégories de meurtriers sexuels de femmes, que nous résumons ci-après. La première est celle du meurtrier colérique (émotif). Il s'agit d'un homme jeune, d'intelligence moyenne, impulsif et égocentrique, souffrant de troubles mentaux et de problèmes sexuels, marié ou en concubinage de longue durée, utilisateur de substances psychoactives, aux antécédents agressifs envers les femmes. L'attaque se fait en milieu extérieur connu de l'agresseur avec une arme trouvée sur place. Elle est violente et brutale avec coups dirigés sur le visage, coït dans 80% des cas, sans asservissement (bondage) ni viol post mortem. Au Canada, la mort est donnée par strangulation (1/4 des cas), coups à la tête (1/4 des cas), couteau (1/4 des cas), étouffement (9% des cas), noyade (9% des cas) ou autres moyens. La scène reflète le désordre et le cadavre n'est pas dissimulé.

La seconde catégorie est celle du meurtrier sadique (non émotif). Il s'agit d'un homme d'intelligence élevée, instable, présentant des troubles de la personnalité avec paraphilies diverses, aux antécédents criminels et aux fantaisies sadiques élaborées. La victime est approchée, manipulée et entraînée dans un lieu isolé repéré à l'avance, l'agresseur étant muni d'instruments de torture ou d'un outillage préparatoire (kit de viol avec liens, bâillon, préservatif). Au Canada, la mort est donnée par strangulation (1/2 des cas), couteau (1/4 des cas), étouffement (12,5% des cas), coups à la tête (12,5% des cas). Le corps, presque toujours nu, est assez souvent mutilé sexuellement et se trouve dissimulé dans environ la moitié des cas.

6. HOMICIDE DE GROUPE EXTRÉMISTE

Les groupes extrémistes paramilitaires, politiques ou religieux peuvent commettre des meurtres individuels ou collectifs, le plus souvent prémedités et organisés, dont le degré de sophistication du moyen employé (incendiaire, explosif) est révélateur du niveau d'expertise technique de celui ou de ceux qui l'ont fabri-

qué. Ces homicides visent soit des personnes spécifiques (opposant, adversaire, fonctionnaire, force de sécurité) soit des lieux particuliers (espace dense en population, hôtel, centre commercial, transports en commun, lieu symbolique-emblématique).

7. ARME À FEU ET PSYCHOLOGIE DU TUEUR

Ancien parachutiste et criminologue, Philippe Bensimon s'est beaucoup intéressé à l'imagerie que l'agresseur a de son arme à feu, les caractéristiques d'une arme pouvant révéler certains traits de personnalité chez le meurtrier qui a choisi tel modèle plutôt que tel autre. Nous lui empruntons diverses remarques suivantes. Il est de règle en balistique d'étudier la distance de tir, la façon dont la victime fut abattue, le calibre utilisé, le nombre d'impacts relevés, la nature, la signature balistique et la composition du projectile (d'arme de poing, de chasse), la présence d'étuis sur le sol, l'arme elle-même lorsqu'elle est retrouvée sur la scène ou à proximité, la latéralisation du tireur (droitier ou gaucher), la disponibilité et le prix du modèle sur le marché légal ou non. Il est par contre moins classique de s'intéresser aux liens émotionnels unissant l'agresseur à son arme.

Une constatation s'impose tout d'abord. Quels que soient le modèle employé, le calibre ou la marque de fabrication, la plupart des victimes abattues par balle le sont dans un rayon inférieur à cinq mètres et le plus souvent à l'intérieur d'une enceinte fermée. Cette distance de tir est liée aussi aux capacités du tireur, à la précision de l'arme et à la distance limite d'engagement qui est de l'ordre de quinze mètres pour une arme de poing. Ce n'est donc pas la connaissance par les agresseurs de leur arme ni de sa puissance réelle qui les distingue les uns des autres mais la représentation qu'ils s'en font. L'arme à feu, descendante directe de l'arme blanche, n'a pour seule finalité que de tuer à distance et sans effort musculaire, de surmonter le différentiel de capacité physique. Détenir un objet capable de donner immédiatement et facilement la mort n'est pas sans procurer à son possesseur une jouissance certaine et une assurance allant de pair avec un sentiment de puissance, un pouvoir de destruction.

En dehors de sa disponibilité sur le marché et si l'agresseur a le choix, il prendra une arme qui retiendra son attention sur plusieurs critères : esthétique (sensualité des formes et des courbures, froideur de ses

composants, couleurs, matériaux, odeur à froid ou chauffée lors du tir, bruit, recul, et accessoirement aux qualités de l'holster), poids, maniabilité, longueur et calibre du canon, mécanisme et performance, confort de la crosse qui peut aussi servir d'objet contondant, tir en simple ou double action, nature du projectile (précision, forme de l'ogive, coefficients de perforation et de pénétration, puissance de choc). Le prix entre moins en considération pour l'achat d'une arme, surtout lorsque interviennent la fascination, la force, la distinction, la supériorité face à l'autre, la domination. Aux USA, dans le cadre des homicides liés à des activités criminelles (stupéfiants), les armes employées sont en général « bas de gamme ».

Pour le tireur, trois agressions émotionnelles successives et presque extemporanées sont liées à l'utilisation initiale de l'arme. La première est l'agression « extéroceptive » qui est rattachée à la saisie et à la connaissance de l'arme, à sa tenue et à l'anticipation du tir en fonction de l'entraînement de l'utilisateur. Pour un meurtrier, selon la distance entre lui et la cible, l'intensité de cette agression, depuis l'assurance du tireur expérimenté jusqu'au manque de contrôle et à la panique du non initié, fait toute la différence entre toucher mortellement, blesser ou rater sa victime. La deuxième est l'agression « intéroceptive » qui intervient au moment même où le tireur vise la cible (augmentation du rythme cardiaque) et appuie sur la détente. En cas d'excitation mal contenue, l'œil se ferme imperceptiblement entraînant une perte de contrôle couverte par la détonation. Chez le meurtrier amateur, cette agression peut provoquer sa fuite immédiate sans qu'il ramasse les étuis et sans qu'il sache nécessairement s'il a tué ou non sa victime. La troisième est l'agression « proprioceptive » provoquée par le recul de l'arme qui varie selon le modèle et le type de munitions (stimulus tactile). C'est ce type d'agression qui, en grande partie, sera à l'origine du choix de l'arme et qui peut donner des indications quant à la morphologie de son utilisateur. L'emploi de certaines armes exige en effet non seulement un solide entraînement mais une robuste constitution physique pour réduire les effets de ces agressions. Remarquons cependant qu'en matière de contrôle de l'arme, l'entraînement prime sur le physique.

Le choix du modèle d'une arme à feu en fonction de la personnalité de l'agresseur connaît un certain nombre d'exceptions : disponibilité de l'arme employée sur le marché légal ou illégal (fusil d'assaut kalachnikov actuellement), homicide intrafamilial non prémedité et désorganisé avec utilisation du moyen disponi-

nible sur place (fusil de chasse, arme de collection ou de poing rangée dans un meuble), meurtre situationnel ou opportuniste de quelques criminels sexuels ou cambrioleurs armés qui tuent leur victime ou un témoin pour ne pas être reconnus, etc. Contrairement aux précédents, les meurtriers pouvant s'identifier à leur arme à feu peuvent être regroupés en quatre séries : membres du crime organisé, meurtriers en série, meurtriers de masse, personnes appartenant à des groupes extrémistes paramilitaires.

La façon dont un membre opérationnel du crime organisé utilise son arme dénote souvent sa détermination, sa volonté calculée d'abattre sa victime : arme de gros calibre qui donne l'assurance de tuer et qui déchiquettera spectaculairement la partie touchée (phénomène rare en arme de poing hors les cas de tirs intracrâniens en bout touchant appuyé), tir de près à la tête ou en plein visage pour défigurer la victime et servir d'avertissement ou d'exemple. Ce mode opératoire a la préférence de beaucoup de ces criminels professionnels car la majorité ignore le fonctionnement des calibres à haute vitesse et est peu expérimentée au tir à distance. Pour sa part, le tueur à gage optera pour une arme légère et esthétique, munie d'un silencieux. Il préfère les petits calibres 22 LR dont le pouvoir de pénétration est aussi important à faible distance et dont les ogives, qui pourraient être prélevées à l'autopsie, sont de toute façon inexploitables (écrasées). S'il est banal d'affirmer que le tueur en série préfère l'usage de la force par contact direct avec sa victime (couteau, strangulation), les statistiques montrent qu'environ la moitié d'entre eux se sert aussi d'une arme à feu de poing, à qui elle donne souvent une connotation sexuelle fétichiste permettant de regrouper les victimes au même individu.

En ce qui concerne le meurtrier de masse qui n'est pas lié à un conflit d'autorité, on a souvent affaire en Amérique du Nord à un ancien militaire dépressif et persécuté inapte à la vie civile et fasciné par les armes, symbole de la puissance destructive. L'action est longuement prémeditée et exécutée avec des modèles militaires ou paramilitaires, la tuerie correspondant à un acte de guerre commis en état de transe. Ce sont ces tueurs de masse qui s'identifient le plus avec les armes à feu et qui possèdent les meilleures connaissances pour s'en servir efficacement. En France, le meurtrier de masse est généralement un malade mental psychotique qui tue au couteau ou à la carabine automatique. Enfin, essentiellement aux USA, l'homme de main appartenant à l'un des dizaines de groupes extrémistes paramilitaires est placé sous l'autorité d'un chef et a

subi un endoctrinement primaire aux valeurs patriotes et viriles d'extrême droite. Il présente fréquemment une intelligence médiocre, des troubles de la personnalité, une homosexualité latente et des traits paranoïaques. Utilisant une arme s'éloignant au maximum des modèles ayant une apparence civile, le passage à l'acte est moins précis que dans le cas du crime organisé et peut s'accompagner d'actes de vandalisme (barbouillage des murs, profanation du corps de la victime). Le choix de la cible peut être très révélateur de la motivation vengeresse et haineuse.

8. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Dans ce bref essai, nous avons mentionné divers procédés et moyens utilisés dans les principales catégories d'homicides volontaires à partir des données de la littérature internationale. Etablir une relation pertinente entre le choix et l'utilisation du moyen du crime et la psychologie de l'agresseur qui s'en est servi relève en pratique d'une dangereuse acrobatie criminologique si l'on ne prend pas en compte l'ensemble des informations apportées par l'enquête criminelle. Essayons cependant de dégager quelques hypothèses générales.

Le caractère « confrontationnel » d'un acte meurtrier peut renseigner sur la détermination, l'impulsivité ou la signification du crime (homicide domestique par jalouse, crime sexuel ou vengeur). Il peut aussi témoigner d'un geste commis dans la précipitation (arrivée d'un client lors d'un hold-up). A l'opposé, le

caractère « distant » du geste criminel montre un certain professionnalisme (prise de risque minimale et efficacité maximale). Il renseigne parfois sur le côté indéterminé du mobile (cibles au hasard d'un sniper, d'un tueur de masse psychotique ou par autorité).

L'emploi d'une arme d'opportunité avec multiplication de blessures d'hésitation non létale (sauf une ou plusieurs) est en faveur d'un coupable « amateur » ayant agi sous l'effet d'un désordre émotionnel qui a entraîné la perte de son self-control. A l'opposé, l'utilisation par l'auteur d'une arme de poing lui appartenant et visant spécifiquement un ou plusieurs organes vitaux laisse supposer un meurtre planifié et froidement exécuté à but utilitaire (règlement de compte, vengeance). De même, l'usage d'une arme à feu de gros calibre évoque un membre du crime organisé (tir de près), un ancien militaire robuste et entraîné ou un tueur de masse (tir souvent plus à distance).

Le nombre et la dangerosité des armes utilisées offrent donc des renseignements quant à la détermination et au professionnalisme du meurtrier. Leur provenance et leur devenir sont capitales pour évaluer une éventuelle prémeditation : arme amenée/trouvée sur place, arme emportée/laissée sur place. Certains tueurs à gage abandonnent ainsi l'arme du crime sur le corps de leur victime pour ne pas s'en resservir et risquer d'être repérés. Dans tous les cas, le moyen ou la méthode utilisé, le choix éventuel et l'identité de la victime ainsi que les circonstances permettent d'orienter les investigations policières et de préciser éventuellement quelques caractéristiques mentales de l'agresseur. ■